

# La population collégienne de la Seine-Maritime devrait nettement diminuer à partir de 2023

Insee Analyses Normandie • n° 97 • Décembre 2021



La population collégienne de la Seine-Maritime devrait rester stable jusqu'en 2023, mais un repli devrait ensuite s'amorcer et conduire à une diminution d'environ 6 700 collégiens entre 2023 et 2031. Ce recul se poursuivrait après 2031 avec une ampleur qui dépendra de l'évolution de la fécondité. Selon les hypothèses, le département de la Seine-Maritime pourrait perdre jusqu'à 3 200 collégiens supplémentaires entre 2031 et 2035. Sur l'ensemble de la période étudiée (2020-2035), les zones littorales de Dieppe, Fécamp et Le Havre seraient les plus touchées par ce repli, et certains secteurs de la région rouennaise seraient relativement préservés.

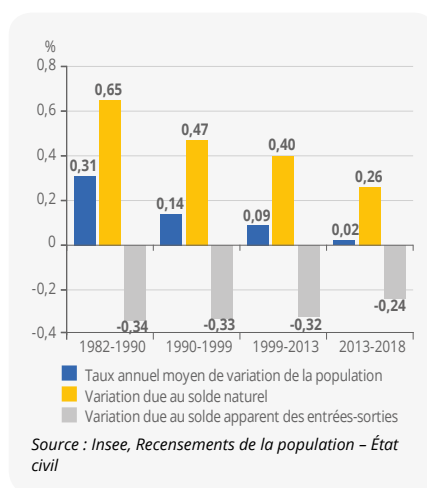
Lors de la rentrée scolaire 2020, le département de la Seine-Maritime comptait 132 collèges, dont 109 établissements publics.

## Le vivier démographique des 11 à 14 ans va se réduire de manière continue jusqu'en 2035

En 2020, les jeunes de 11 à 14 ans représentent 93 % des collégiens de la Seine-Maritime et constituent l'essentiel du vivier démographique de la population collégienne. Ces élèves sont plus rarement âgés de 10, 15 ou 16 ans (respectivement 0,5 %, 6,0 % et 0,5 %). Depuis 2008, le nombre de jeunes âgés de 11 à 14 ans reste relativement constant dans le département, autour de 63 000, alors qu'il progresse en France métropolitaine. Si les comportements actuels de fécondité et de migrations se poursuivaient (correspondant au scénario tendanciel ► [méthodologie](#)), cette stabilité se prolongerait jusqu'en 2023. Après cette date, un repli devrait s'amorcer pour ramener les effectifs en âge d'être collégiens à 54 800 jeunes en 2035 (- 13 % par rapport à 2023). La trajectoire de la Seine-Maritime est bien plus défavorable que celle de la France métropolitaine. Le nombre de jeunes en âge d'être collégiens a en effet stagné entre 1975 et 2020 en France métropolitaine (+ 0,2 %) alors que, sur la même période, il a

considérablement chuté en Seine-Maritime (- 23,8 %). Le vivier démographique des 11-14 ans devrait désormais se réduire en France métropolitaine, entre 2021 et 2035 (- 5,5 %), mais le rythme de cette diminution resterait nettement plus élevé en Seine-Maritime (- 13,5 %). De manière plus générale, le département connaît depuis longtemps un déficit migratoire, compensé ces dernières années par un excédent naturel qui se réduit progressivement ► [figure 1](#).

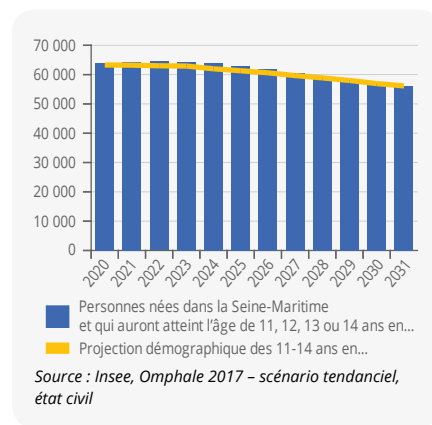
### ► 1. Taux annuel moyen de variation de la population en Seine-Maritime



## La natalité du territoire est le principal facteur d'évolution du nombre de collégiens

Les perspectives d'évolution des effectifs collégiens dépendent essentiellement de l'historique de la natalité du territoire, décalée de 11 à 14 ans ► [figure 2](#). Cette évolution de la natalité résulte elle-même de deux facteurs : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (âgées de 15 à

### ► 2. Évolution de la population des 11-14 ans selon le scénario tendanciel et des natifs des générations correspondantes en Seine-Maritime



En partenariat avec :

49 ans), en baisse continue, et le nombre d'enfants par femme (**indice conjoncturel de fécondité - ICF**).

Le niveau relativement élevé, et surtout croissant, de l'ICF au cours des années 2000 permet d'assurer un maintien de la démographie collégienne jusqu'en 2023. Le recul très sensible de cet indicateur à partir du début des années 2010 devrait se traduire par une baisse significative des effectifs de collégiens jusqu'au début des années 2030, et très probablement au-delà si la fécondité ne retrouve pas un niveau élevé dans la décennie à venir.

### La population collégienne de la Seine-Maritime devrait nettement diminuer après 2023

En 2020, environ 64 600 élèves fréquentaient les collèges de la Seine-Maritime. Pour analyser l'évolution démographique des collégiens à l'horizon 2035, deux sous-périodes peuvent être distinguées ► **figure 3**. La première, jusqu'en 2031, traduit le glissement en âge des enfants déjà nés aujourd'hui. Seule une variation conséquente des migrations résidentielles ► **figure 9** pourrait faire sensiblement varier la projection de la population collégienne à cet horizon. Sur la base des comportements migratoires actuels, la population collégienne de la Seine-Maritime demeurerait donc relativement stable jusqu'en 2023 (- 300 élèves) avant de diminuer nettement entre 2023 et 2031 (- 6 700 élèves, soit - 10,4 %).

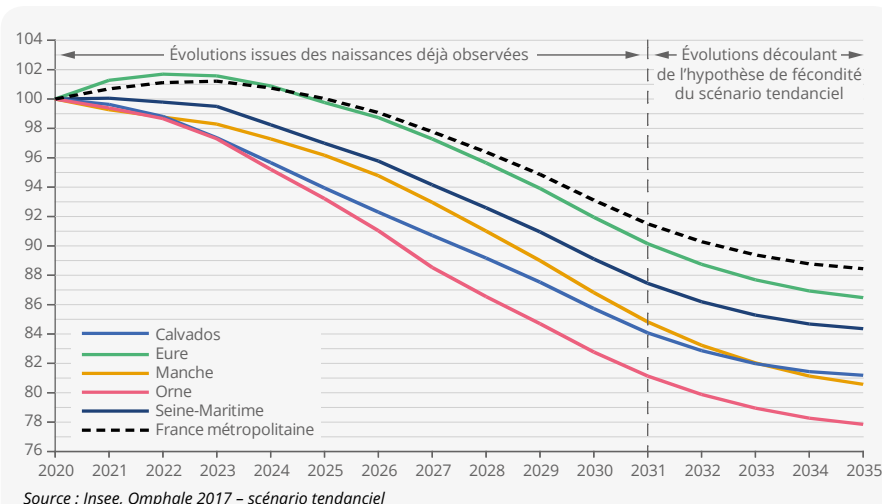
En revanche, les projections sur la période 2032-2035 s'appuient sur des hypothèses de fécondité (1,83 enfant par femme, soit le niveau constaté en 2020). Dans ce scénario, le nombre de collégiens continuerait de diminuer à partir de 2032, mais à un rythme moins rapide (1 600 élèves de moins entre 2031 et 2035, soit - 2,7 %).

Plus globalement, la trajectoire du département de la Seine-Maritime devrait suivre celle des autres territoires normands, même si, comme pour l'Eure, la diminution des effectifs serait moins forte que dans les trois départements anciennement bas-normands.

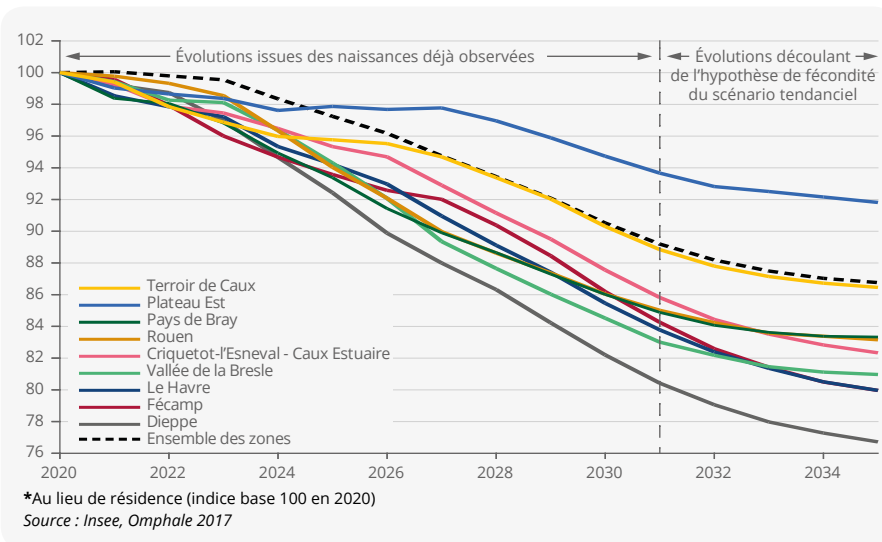
### 17 zones observées, avec des baisses d'effectifs plus ou moins marquées

Afin de mieux identifier les évolutions au niveau des territoires de recrutement des collèges, la Seine-Maritime a été partitionnée en 17 territoires d'étude ► **méthodologie**. Deux familles de trajectoires peuvent être distinguées. La première rassemble les territoires pour lesquels la baisse des effectifs interviendra dès 2021 et sera plus marquée ► **figures 4 et 6** ; la seconde, les territoires pour lesquels la baisse n'interviendra majoritairement qu'à partir de 2023 ► **figures 5 et 6**.

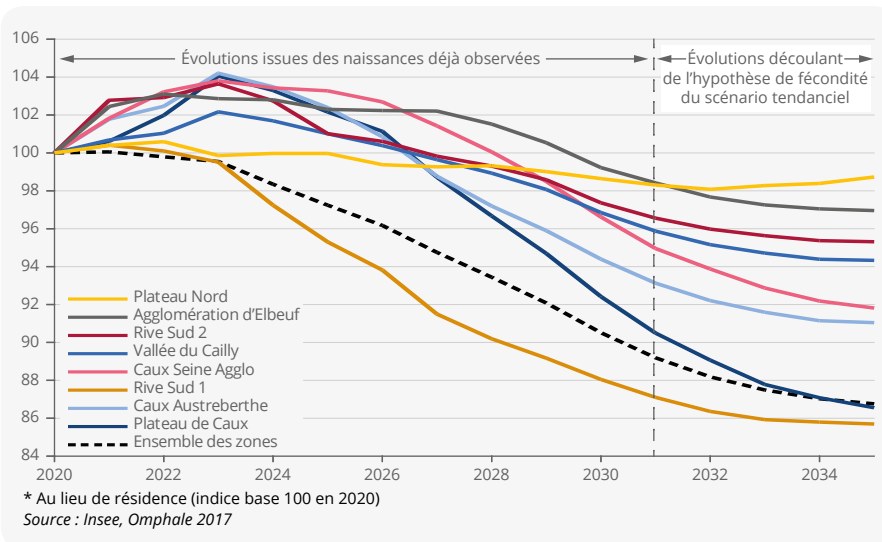
### ► 3. Évolution de la population collégienne dans les départements normands et en France métropolitaine entre 2020 et 2035 (indice base 100 en 2020)



### ► 4. Évolution de la population collégienne\* dans les territoires de la Seine-Maritime entre 2020 et 2035 - Territoires en baisse dès 2021



### ► 5. Évolution de la population collégienne\* dans les territoires de la Seine-Maritime entre 2020 et 2035 - Territoires en baisse à partir de 2023



Le premier groupe comporte neuf territoires ► **figure 4**. La baisse est particulièrement forte entre 2025 et 2030, notamment dans les zones de Dieppe et de la Vallée de la Bresle où elle dépasserait 10 %, mais également dans la zone du Havre où la baisse approcherait ce niveau (- 9,3 %). Le rythme de ce repli ralentirait dans chacun de ces territoires après 2031.

Le second groupe est composé de huit grandes zones ► **figure 5** pour lesquels, entre 2020 et 2023, le nombre de collégiens progresserait. À partir de 2024, la démographie collégienne serait ensuite en recul dans quasiment tous ces territoires, hormis le Plateau Nord où la baisse n'interviendrait qu'en 2025. Comme pour le premier groupe, le repli serait plus rapide au cours de la période 2025-2030, allant de - 2,9 % dans l'agglomération d'Elbeuf à - 9,7 % dans la zone du Plateau de Caux. Après 2031, la baisse des effectifs pourrait s'atténuer.

### Un repli continu de la population collégienne dans les zones littorales dès 2020

Sur l'ensemble de la période 2020-2035, le nombre de collégiens diminuerait plus fortement, en proportion, dans les zones du Havre, de Dieppe et de Fécamp, pour lesquelles la baisse serait supérieure à 20 %. En volume, les baisses potentielles des zones de Criquetot-l'Esneval - Caux Estuaire, Pays de Bray, Rouen et Rive Sud 1 seront également importantes (entre - 550 et - 960 élèves ► **figure 7**).

### Après 2031, la baisse des effectifs pourrait être enrayerée en cas d'amélioration de la fécondité

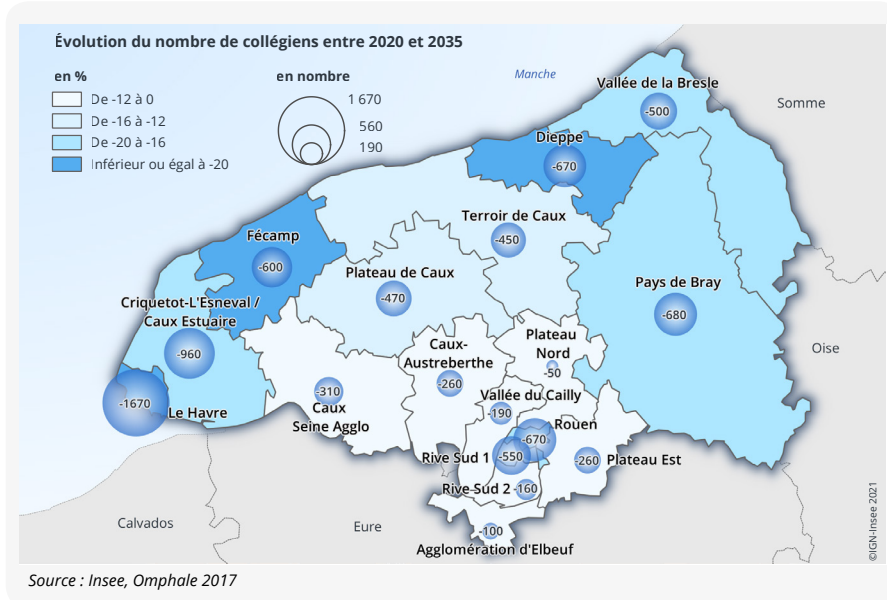
Les enfants en âge d'être collégiens à partir de 2032 n'étant, à ce jour, pas encore tous nés, les projections de jeunes élèves à partir de l'année 2031 dépendent de l'évolution de la fécondité après 2020. Les scénarios démographiques postérieurs à cette année 2031 prennent donc en compte trois hypothèses d'évolution de la fécondité ► **méthodologie**. Pour la première de ces hypothèses, qui repose sur une prolongation des tendances actuelles (scénario tendanciel), la population collégienne de la Seine-Maritime poursuivrait son recul et perdrait 1 600 élèves supplémentaires entre 2031 et 2035 pour atteindre 56 100 collégiens à cet horizon. Deux scénarios alternatifs de projections correspondent à des hypothèses haute et basse s'agissant de la fécondité entre 2020 et 2025 ► **méthodologie**. Dans le cas d'une baisse de la fécondité sur cette période, la population collégienne diminuerait deux fois plus que dans le scénario tendanciel, soit une perte de 3 200 élèves entre 2031 et 2035 pour s'établir à 54 500 collégiens à cet horizon. Dans un scénario inverse, un retour

## ► 6. Évolution de la population collégienne au lieu de résidence dans la Seine-Maritime et ses territoires entre 2020 et 2035

	Effectifs de collégiens en 2020	Effets des naissances déjà observées 2020-2031		Effets des hypothèses de fécondité du scénario tendanciel 2031-2035	
		Évolution des effectifs	Taux d'évolution (en %)	Évolution des effectifs	Taux d'évolution (en %)
Agglomération d'Elbeuf	3 350	- 50	- 1,5	- 50	- 1,5
Caux Austreberthe	2 920	- 200	- 6,8	- 60	- 2,2
Caux Seine Agglo	3 790	- 190	- 5,0	- 120	- 3,3
Criquetot	5 420	- 770	- 14,2	- 190	- 4,1
Dieppe	2 860	- 560	- 19,6	- 110	- 4,3
Fécamp	3 000	- 470	- 15,7	- 130	- 5,1
Le Havre	8 340	- 1 350	- 16,2	- 320	- 4,6
Pays de Bray	4 060	- 610	- 15,0	- 70	- 2,0
Plateau de Caux	3 430	- 330	- 9,6	- 140	- 4,2
Plateau Est	3 190	- 200	- 6,3	- 60	- 2,0
Plateau Nord	3 540	- 60	- 1,7	10	0,6
Rive Sud 1	3 920	- 500	- 13,0	- 50	- 1,5
Rive Sud 2	3 460	- 120	- 3,5	- 40	- 1,2
Rouen	3 990	- 600	- 15,0	- 70	- 2,1
Terroir de Caux	3 350	- 370	- 11,0	- 80	- 2,7
Vallée de la Bresle	2 650	- 450	- 17,0	- 50	- 2,7
Vallée du Cailly	3 370	- 140	- 4,2	- 50	- 1,5
<b>Ensemble des zones</b>	<b>64 640</b>	<b>- 6 970</b>	<b>- 10,8</b>	<b>- 1 580</b>	<b>- 2,7</b>

Source : Insee, Omphale 2017 – scénario tendanciel

## ► 7. Évolution des effectifs de collégiens par territoire entre 2020 et 2035



à une croissance des effectifs pourrait être envisagée à partir de 2033 dans l'hypothèse d'un indice de fécondité qui retrouverait assez rapidement son niveau du début des années 2010, à savoir proche de 2 enfants par femme.

L'ampleur de la baisse du nombre de collégiens entre 2020 et 2035 pourrait être assez différente selon les territoires. Dans le scénario tendanciel, la diminution des effectifs varierait en effet de - 50 sur le Plateau Nord à - 1 670 dans la zone du Havre ► **figure 8**. Mais dans le cas où la fécondité baisserait davantage, le repli du nombre d'élèves se situerait respectivement entre - 160 et - 1 850 jeunes pour ces mêmes territoires. Ces impacts différenciés proviennent, en premier lieu, des poids démographiques respectifs des territoires, mais aussi de leurs structures

démographiques par âge qui les rendent plus ou moins sensibles aux variations de la fécondité.

### Retrouver le niveau des effectifs de 2020 nécessiterait un doublement des arrivées de collégiens sur le territoire

Si la fécondité ne retrouve pas un niveau élevé dans les années à venir, seule une variation significative des migrations résidentielles pourrait freiner la baisse des effectifs collégiens. Les projections qui conduisent à un retour, en 2035, au niveau des effectifs de 2020, correspondent à des hypothèses migratoires extrêmes, à savoir au moins un doublement des arrivées dans le département (+ 110 %) des enfants et plus globalement de leurs familles ► **méthodologie**.

Cette hypothèse relèverait d'une très forte amélioration de l'attractivité du territoire, qui se traduirait par un excédent migratoire de + 680 enfants de 11 à 14 ans par an en moyenne entre 2025 et 2035

► **figure 9**, au lieu d'un léger déficit de - 40 dans un scénario tendanciel. ●

Anne-Sarah Horvais, Thibaut Louza, Martial Maillard

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définitions

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

### ► Pour en savoir plus

- **Brunet L., Maillard M.**, « Relative stabilité du nombre de lycéens en Normandie jusqu'en 2025, avant une baisse », *Insee Analyses Normandie* n° 42, avril 2018.
- **Le Graët A., Maillard M.**, « Le nombre de collégiens baisserait à partir de 2022 dans l'Eure », *Insee Analyses Normandie* n° 78, juin 2020.
- **Roger P.**, « Bilan démographique 2020 : baisse des naissances et forte augmentation des décès en Normandie dans le contexte de pandémie », *Insee Analyses Normandie* n° 94, juillet 2021.

### ► Méthodologie

#### Le champ d'étude

Le champ d'étude correspond aux collégiens qui résident et sont scolarisés en Seine-Maritime, dans un collège public ou privé sous contrat d'association avec l'État. Des communes de Seine-Maritime peuvent être rattachées à des établissements extérieurs au département et donc exclues de cette étude. Les projections des effectifs collégiens sont réalisées au lieu de résidence et non au lieu d'étude.

#### Le zonage d'étude

La délimitation des 17 territoires d'étude est basée sur la sectorisation scolaire. Chacun des territoires d'étude est un agrégat de secteurs de scolarisation des collèges publics de la Seine-Maritime. Ces regroupements ont été réalisés afin d'obtenir des agrégats territoriaux peuplés d'au moins 50 000 habitants, cette condition étant nécessaire à la robustesse des projections démographiques.

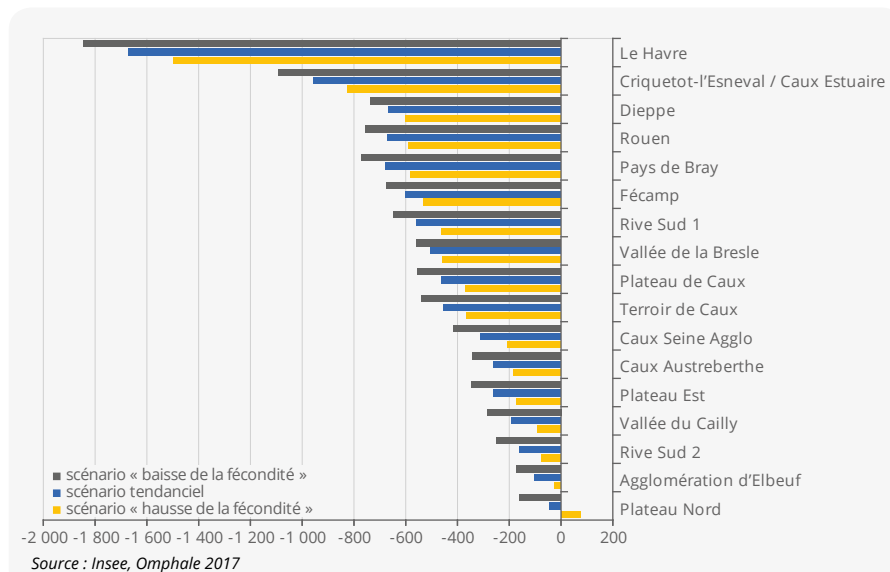
#### Projections démographiques

L'évolution de la population d'un territoire résulte de l'effet de trois composantes démographiques : les naissances, les décès et les migrations.

Dans le cadre de cette étude, quatre scénarios ont été élaborés : le scénario tendanciel, le scénario « baisse de la fécondité », le scénario « hausse de la fécondité », le scénario « augmentation des arrivées de 110 % ».

- Le scénario tendanciel décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent ;
- l'ICF est maintenu constant à partir de 2020 (valeur de 1,83) ;
- les gains d'espérance de vie sont parallèles à la tendance centrale France entière ;

## ► 8. Impact des différents scénarios de fécondité sur l'évolution de la population collégienne dans les territoires de la Seine-Maritime entre 2020 et 2035



## ► 9. Effectifs collégiens et flux migratoires en Seine-Maritime selon le scénario tendanciel et le scénario « augmentation des arrivées de 110 % »

	Effectifs et évolution du nombre de collégiens		Flux et solde migratoires des 11 - 14 ans		
	Effectifs de collégiens en 2035	Évolution du nombre de collégiens entre 2020 et 2035	Nombre moyen d'arrivées dans le département entre 2025 et 2035	Nombre moyen de départs du département entre 2025 et 2035	Solde migratoire moyen entre 2025 et 2035
Scénario tendanciel	56 090	- 8 550	720	760	- 40
Scénario « augmentation des arrivées de 110 % »	64 560	- 80	1 510	830	+680

Source : Insee, Omphale 2017

- le solde avec l'étranger est une déclinaison locale du solde France entière, il est constant.

- Les scénarios « hausse de la fécondité » et « baisse de la fécondité » reprennent les hypothèses du scénario tendanciel. La différenciation entre ces deux scénarios, d'une part, et le scénario tendanciel, d'autre part, repose sur les variations de l'ICF sur la période de projection 2020-2035 :

Scénario « baisse de la fécondité » : baisse progressive de l'ICF de 0,15 entre 2020 et 2025, puis constance jusqu'en 2035.

Scénario « hausse de la fécondité » : hausse progressive de l'ICF de 0,15 entre 2020 et 2025, puis constance jusqu'en 2035.

- Le scénario « augmentation des arrivées de 110 % » reprend également les hypothèses du scénario tendanciel en matière de progression de la fécondité, de l'espérance de vie et de migrations avec l'étranger. La différenciation repose sur les variations des migrations entre le département de la Seine-Maritime et le reste de la France métropolitaine. À partir de 2025, les flux entrants sont augmentés de 110 %, jusqu'en 2035.

#### Projections de population collégienne

À partir des projections démographiques par âge et territoire issues du modèle de projection Omphale, des projections de la population scolarisée par âge sont obtenues en leur appliquant les taux de scolarisation correspondants. Ces taux de scolarisation sont calculés à partir du recensement de la population.

